

## Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

**:** 04 388 12 94

**3: 0475/23 87 30** 

38341

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg – 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-Meu-

T.V.A. BE 0406.671.312 cibic@skynet.be

CONFIDENTIEL

Rapport d'inspection - Installa	ation électrique domesti	ique BT /	TBT exis	stante
N° de rapport : 23 /1503 18/04	and the property of the confine section			
Concerne: Acontrôle dans le cadre d'une ver Type d'habitation : A maison □ apparteme Demandeur : Concerne de la principal de la visite : Adresse de la visite : Acontrôle dans le cadre d'une ver Adresse de la visite : Acontrôle dans le cadre d'une ver Type d'habitation : Acontrôle dans le cadre d'une ver Demandeur : Acontrôle dans le cadre d'	ent autres:	Ne sso	NISCX	
Date de visite : 18/03/16 Date d'émission	n://8/03/2015 Référence	es client:.	Da	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-:	276 bis et dérogations 2	71 bis 🗆 27	8	
Description de l'installation visitée :	Principle Mischill High or		100 100 0	
Tension d'utilisation : XI F □3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Protection générale du branchem Nombre de tableaux : 2 no	nent : 30 ombre de circ	A cuits termin	aux : 6
Contrôles par examen visuel, tests et mes	ures :			ph suppress.
Description		En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation				
Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts directs		X	V	A PRODUCTION OF
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel plombé non plombable à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels  Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		29.404	X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils  Matériel électrique fixe ou à poste fixe		V		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		7		X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			X	The special states
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $\Omega$ $\Omega$ Résistance de dispersion de la prise de terre : $\Omega$		X	X	
Identification des appareils de mesure : re Manquements / Notes :		nt individuel	de l'agent C	CIB
VOIA				
Conclusion:				
L'installation électrique est conforme aux produins le délai prescrit par la réglementation en L'installation électrique n'est pas conforme a par le même organisme après mise en conform	vigueur. aux prescriptions du R.G.I.E. Und nité 🌠 au terme de 18 mois ap	e visite comp rès signature	olémentaire e de l'acte d	est à exécuter e vente
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas par le même organisme en vue de compléte	er le dossier.	,	, , , , , , , , ,	St a executa
Nom et visa de l'inspecteur : Pour etB, Domenico	Nom et visa du demandeu	r pour réceptio	on:	

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80

Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/1503 18/0/
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: PARTOUT
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. PAS ob Tene aux for la contraines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
$\square$ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : frises entrette
Aprende de plan élatrique de l'installation. I Absent de baques de Tolineure aux fusibles du coffet. A Recondition ne ment général de l'installation electrique. A sur des prises non munies de brodes de Terre, il est, interdit de brandes des affare le
nous placous en acces and I pan de pour
de certaines pieces & Abrence de sufforts adaptés